



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 29 juin 2020 à 18h00 le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 23 juin 2020 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique par visioconférence sous la présidence de Monsieur Pierre Pugliesi.

Etaient présents :

Stéphane Vannucci, Simone Guerrini, Pierre Pugliesi, Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Jacques Billard, Nicole Ottavy, Charles Voglimacci, Annie Costa-Nivaggioli, Jean-Pierre Aresu, Annie Sichi, Christophe Mondoloni, Aurélia Massei, Dominique Carlotti, Danielle Flamencourt, Isabelle Jeanne, Camille Bernard, Jean-Pierre Sollacaro, Marie-Noëlle Nadal, Jean-François Luccioni, Philippe Kervella, David Frau, Isabelle Falchi, Christelle Combette, Christian Bacci, Paul Mancini, Laetitia Maroccu, Emmanuelle Villanova, Alain Nicolai, Marie-Françoise Gaffory Fau, Pierre-Laurent Audisio, Basiliu Moretti, Alexandre Farina, Marine Ponzevera, Sébastien Deliperi, Marine Schinto, Danielle Antonini, Jean-Paul Carrolaggi, Jean-André Miniconi, Isabelle Feliciaggi, Jean-Michel Simon, Jean-François Casalta, Etienne Bastelica

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Stéphane Sbraggia à Stéphane Vannucci, Caroline Corticchiato à Nicole Ottavy, Marie-Antoinette Santoni-Brunelli à Annie Sichi, Muriel Piera à Jean-Pierre Aresu, Vanina Angelini-Buresi à Jean-Michel Simon, Julia Tiberi à Jean-François Casalta

Etaient absents :

Laurent Marcangeli

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	42
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Monsieur Pierre Pugliesi, est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20200629-2020_129-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2020

Affichage : 06/07/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 29 juin 2020
Délibération N° 2020/129
Approbation du compte administratif de l'exercice 2019 -
Budget Principal

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Les tableaux ci-dessous présentent l'ensemble des équilibres du Compte administratif 2019 du budget principal de la ville d'Ajaccio.

Exécution budgétaire 2019			
Dépenses		Recettes	
Dépenses réelles Investissement	26 544 250.99	Recettes réelles Investissement	21 270 231.71
Dépenses d'ordre Investissement	427 800.00	Recettes d'ordre Investissement	4 145 419.70
Dépenses investissement totales	26 972 050.99	Recettes investissement totales	25 415 651.41
Dépenses réelles Fonctionnement	90 571 414.30	Recettes réelles Fonctionnement	96 677 584.28
Dépenses d'ordre Fonctionnement	3 717 619.70	Recettes d'ordre Fonctionnement	0.00
Dépenses fonctionnement totales	94 289 034.00	Recettes fonctionnement totales	96 677 584.28
Total des Dépenses	121 261 084.99	Total des Recettes	122 093 235.69
		Reprise résultat antérieur fonctionnement n-1	+ 2 784 431.82
		Reprise résultat antérieur investissement n-1	+ 1 721 832.87
Total global des Dépenses	121 261 084.99	Total global des Recettes	126 599 500.38
Résultat section investissement	+ 165 433.29	Résultat section fonctionnement	+ 5 172 982.10

Résultat de clôture 2019	+ 5 338 415.39
---------------------------------	-----------------------

Reports des restes à réaliser 2019			
Dépenses		Recettes	
Restes à réaliser investissement	9 329 206.96	Restes à réaliser investissement	7 940 674.05
Total des reports en Dépenses	9 329 206.96	Total des reports en Recettes	7 940 674.05

Résultat de clôture reports 2019	- 1 388 532.91
---	-----------------------

Résultats cumulés 2019			
Dépenses		Recettes	
Total cumulé dépenses investissement	36 301 257.95	Total cumulé recettes investissement	35 078 158.33

Total cumulé dépenses fonctionnement	94 289 034.00	Total cumulé recettes fonctionnement	99 462 016.10
Résultat section investissement	- 1 223 099.62	Résultat section fonctionnement	+ 5 172 982.10

Résultat de clôture cumulé 2019	+ 3 949 882.48
--	-----------------------

Pour l'année 2019 le résultat global de clôture est le suivant :

Section de fonctionnement

	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Dépenses	94 289 034.00	0.00	94 289 034.00	0.00	94 289 034.00
Recettes	96 677 584.28	2 784 431.82	99 462 016.10	0.00	99 462 016.10

Recettes - Dépenses	+ 2 388 550.28	+ 2 784 431.82	+ 5 172 982.10	0.00	+ 5 172 982.10
----------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-------------	-----------------------

Résultat	→	+ 5 172 982.10
-----------------	---	-----------------------

Section d'investissement

	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Dépenses	26 972 050.99	0.00	26 972 050.99	9 329 206.96	36 301 257.95
Recettes	25 415 651.41	1 721 832.87	27 137 484.28	7 940 674.05	35 078 158.33

Recettes - Dépenses	- 1 556 399.58	+ 1 721 832.87	+ 165 433.29	- 1 388 532.91	- 1 223 099.62
----------------------------	-----------------------	-----------------------	---------------------	-----------------------	-----------------------

Résultat	→	- 1 223 099.62
-----------------	---	-----------------------

	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Résultats cumulés CA 2019	+ 832 150.70	+ 4 506 264.69	+ 5 338 415.39	- 1 388 532.91	+ 3 949 882.48

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

- d'adopter les résultats constatés du Compte Administratif pour l'exercice 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Monsieur Pierre PUGLIESI, adjoint délégué

Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

Vu les délibérations suivantes :

- Le débat d'orientation budgétaire tenu le 28 Janvier 2019 (délibération 2019-03),
- L'adoption par anticipation des résultats du CA 2018 le 25 Mars 2019 (délibération 2019-45),
- Le vote du budget primitif intervenu le 25 Mars 2019 (délibération 2019-47),

- o Les votes de trois décisions modificatives durant l'exercice 2019 (délibérations 2019-188 et 244, 2020-05).

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 29 juin 2020,

Considérant que le compte administratif constate le volume de titres de recettes émis et de mandats de paiements ordonnancés au cours de l'exercice,

Sans que Monsieur le Maire ne prenne part au vote,

APPROUVE et ADOPTE

Le Compte administratif 2019 et l'ensemble des ses résultats.

RECONNAIT et PRECISE

La sincérité des restes à réaliser de la section investissement et qu'ils seront portés au Budget Primitif 2020.

VOTE

Par 39 voix pour, 9 abstention(s).

Abstention(s) : Danielle Antonini, Jean-Paul Carrolaggi, Jean-André Miniconi, Isabelle Feliciaggi, Jean-Michel Simon, Jean-François Casalta, Vanina Angelini-Buresi, Julia Tiberi, Etienne Bastelica

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)



POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI